Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Félix Courtépée, 3 septembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation4 p. (322r, 323r, 324v, 325r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Félix Courtépée, 3 septembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49695

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction3 septembre 1878
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireCourtépée, Pierre-Félix (1815-1893)
Lieu de destination35, rue de Seine, Paris

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin, retenu par la session du Conseil général de l'Aisne et ayant des difficultés à lire l'écriture de Courtépée, s'excuse du retard de sa réponse. Il l'informe qu'il a renvoyé à Fauvety l'article qu'il lui avait envoyé avec ses observations. Il l'avertit qu'il ne partage pas ses vues sur la rémunération du capital et sur les limites qu'il pose à la justice ; il lui annonce qu'il reviendra dans *Le Devoir* sur le quatrième facteur de richesse de Courtépée, lui n'en admettant que trois qui doivent déterminer les bases sociales de la répartition de la richesse dans la société. Godin discute des mérites des êtres humains : « S'en remettre aux apparences sociales pour apprécier l'importance du droit et de la justice de nos semblables, de leur valeur et de leur mérite, autrement que par leurs actions, cela me paraît être une dangereuse erreur. »
NotesDans le numéro du 22 septembre 1878, Godin publie un article, « Le droit à l'existence », qui revient sur la discussion relative aux agents producteurs de la richesse et la répartition des bénéfices (voir en ligne : https://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.2/19/80/466/0/0, consulté le 12 mai 2023).

Mots-clés

Articles de périodiques, Coopération, Problèmes sociaux
Personnes citéesFauvety, Charles (1813-1894)
Œuvres citées

- Godin (Jean-Baptiste André), *Solutions sociales*, Paris, A. Le Chevalier, 1871.
- *Le Devoir*, Guise, 1878-1906.

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49695?context=pdf

Guise 3 septembre 1872

Cher Monsieur,

A raison du conseil général de l'Aisne me retenant loin de Guise lorsque votre lettre est arrivée ici, voilà la première cause qui a retardé ma réponse. La seconde, je dois vous le dire, est due à la difficulté que j'éprouve à lire votre lettre, faute d'avoir l'habitude de votre écriture courante.

Je dois vous dire tout d'abord que je me suis empressé de renvoyer à M. Fauvety, aussitôt lecture faite, l'article que vous m'avez envoyé en communication. Je ne devais pas le retenir puisque vous me disiez que le N° de la revue était prêt à la composition.

Je fis suivre mon envoi de quelques observations à M. Fauvety, pensant que vous vous voyiez souvent et qu'il en causerait avec vous.

Je ne partageais pas et je ne partage pas encore vos vues sur la rémunération du capital et sur les limites que vous posez à la pratique. Vos opinions à ce sujet m'ont paru si abstraites que je n'ai

M. Courtépée.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49695?context=pdf

pas cru devoir y opposer les miennes, puisque vous les connaissez si vous avez la "Solution sociale". Néanmoins, je reviendrai prochainement sur ces questions dans "Le devoir", et j'y examinerai votre 4e facteur de la richesse.

Je me borne à vous dire que ce que j'ai voulu définir, ce sont les facteurs de la production correspondants aux principes qui doivent déterminer les bases sociales de la répartition de la richesse dans la société.

Je ne nie pas votre 4e facteur qui correspond non aux droits du travail, mais au droit des faibles, c'est-à-dire à l'assistance sociale; j'en admettrais encore d'autres s'il s'agissait de faire l'énumération de toutes les causes productives, mais toutes ces causes rentrent dans l'un des trois facteurs énumérés.

Pour ce qui est de l'idée de justice, elle est inséparable à mes yeux du respect du droit qui n'est, à son tour, que l'observation du devoir.

Vous ne croyez pas au droit, j'ignore alors en quoi consiste le devoir, et je ne vois plus ce que c'est que la justice.

Vous croyez que l'homme vient sur la

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49695?context=pdf

terre pour y subir les épreuves qu'il a méritées. Je penche à le croire comme vous, mais ces épreuves sont de toutes les conditions. Les rôles les plus utiles aux autres sont les plus purs.

Êtes-vous bien sûr que l'ouvrier pauvre ait une tâche moins digne et moins méritante que celle du prince opulent ?

Êtes-vous bien sûr que le rôle de la richesse vaille plus que celui de la pauvreté ?

Êtes-vous certain,

Que le travail soit inférieur à l'oisiveté ?

Que l'humble labeur soit moins élevé que l'égoïsme exploitant ?

Quant à moi, je crois le contraire. Vous ne sommes ni des châtiés, ni des déchus, nous avons la tâche que nous avons consentie.

Nul d'entre nous ne peut juger le mérite de la conscience des autres.

S'en remettre aux apparences sociales pour apprécier l'importance du droit et de la justice des nos semblables, de leur valeur et de leur mérite, autrement que

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49695?context=pdf

par leurs actions, cela me paraît être une dangereuse erreur.

Ce qui n'en sera jamais une, c'est de travailler au bien et au progrès de la vie humaine, dans toutes les conditions, Dieu fera le reste.

Je pense d'ailleurs que tout cela est un peu affaire de nuance, d'appréciation, et qu'au fond nous sommes assez rapprochés quant au but puisque vous faites .. par raison ce que vous refusez au nom du droit et de la justice

Bien sincèrement votre dévoué

Godin

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49695?context=pdf